Producteur
Ets Pollet S.A.
Rue de la Grande Couture, 20
B-7501 Tournai-Doornik België-Belgique
Tel : +32 69 22 21 21
En cas d'urgence : +32 70 245 245

Distributeur responsable
Ets Pollet S.A.
Rue de la Grande Couture, 20
B-7501 Tournai-Doornik België-Belgique
Tel : +32 69 22 21 21
En cas d'urgence : +32 70 245 245

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Identification de la société	: Voir producteur.
Identification du produit	: Liquide.
Type de produit	: Shampooing tapis spécialement conçu pour le nettoyage professionnel des tapis par injection/extraction. Décrasse en profondeur, ravive les couleurs et évite la redéposition après traitement.
Usage	: Voir fiche technique pour des informations détaillées.
Mode d'emploi	: Dilution (%) : 0.8 - 1 %
Numéro d'enregistrement national	: Numéro de taxe douaniére: 34021300
Nom et fonction de la personne responsable	: adress email :msds@pollet.eu tél 0032 69 553 890 ou 883 Frédéric LAURENT ou Laurent VANTRIMPONT

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Mode d'exposition dominant	: Contact avec la peau et les yeux.
Symptômes liés à l'utilisation	
- Contact avec les yeux	: Rougeurs, douleur. Vision brouillée.
- Ingestion	: Douleurs abdominales, nausées.

3 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ce produit n'est pas considéré comme dangereux mais contient des composants dangereux.

Nom de la substance		Contenance	No CAS / No CE / Numéro index	Symbole(s)	Phrase(s) R
Phosphate trisodique	:	1 à 5 %	10101-89-0 / 231-509-8 / -----	Xi	36/37/38
Sodium cumenesulfonate	:	1 à 5 %	28348-53-0 / 248-983-7 / -----	Xi	36/38

Composition des détergents : Parfums
< 5% : - Phosphonates - Agents de surface anioniques - Agents de surface non ioniques
5% - 15% : - Phosphates

4. PREMIERS SECOURS

Premiers secours	
- Contact avec la peau	: Rincer à l'eau.
- Contact avec les yeux	: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.
- Ingestion	: Rincer la bouche. NE PAS FAIRE VOMIR. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Classe d'inflammabilité	: Ininflammable.
Moyens d'extinction	: Tous les agents d'extinction sont utilisables.
- Agents d'extinction non appropriés	: Le recours à un fort courant d'eau peut contribuer à étendre le feu.
Protection contre l'incendie	: Porter un équipement de protection adéquat.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles	: Les épandages peuvent être glissants. Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
Méthodes de nettoyage	: Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Rincer abondamment à l'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Stockage	: Entreposer à température ambiante.
Manipulation	: Industriel. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection individuelle

- Protection des mains	: En cas de contact répété ou prolongé, porter des gants.
- Protection des yeux	: Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
- Ingestion	: Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Odeur	: Freesia
pH (produit concentré)	: +/- 12
pH dans l'eau distillée	: 1 % : +/- 8,5
Masse volumique [kg/m3]	: +/- 1,085

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactions dangereuses	: Eviter le contact avec : Agent oxydant.
Propriétés dangereuses	: Aucun(es) dans des conditions normales.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Sur le produit	: Aucune donnée disponible.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Biodégradation [%]	: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/ 2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Généralités : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information générale : Non classifié.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Symbole(s) : Aucun(e).
Phrase(s) R : Aucun(e).
Phrase(s) S : S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S2 : Conserver hors de portée des enfants.

16. AUTRES INFORMATIONS

Utilisations recommandées & restrictions : Voir fiche technique pour des informations détaillées.
Date d'impression : 25 / 4 / 2008

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document